

# L'autre lettre

## Souffrir à son poste de travail

Après nos rendez-vous avec les salariés nous devons constater que la souffrance au travail est une réalité à la FRMJC.

Cette souffrance au travail est sûrement l'aboutissement d'un processus du délitement du tissu social qui structure le monde du travail. Cela semble d'autant plus inacceptable que nous travaillons pour une fédération d'Education Populaire.

Une organisation du travail ne peut pas être réductible à une division et à une répartition des tâches, froides et rationnelles, évaluables à tout instant. Dans la réalité, les choses ne fonctionnent jamais comme on l'avait prévu. L'organisation doit reposer également sur le « vivre ensemble ». Lorsqu'on se parle, que l'on s'écoute, que l'on se justifie autour d'un café, c'est là que l'on se dit les choses que nous n'évoquons jamais dans un cadre plus institutionnel : on critique la hiérarchie, on parle de ce qui ne marche pas, de ce qui fait difficulté et de ce qui irrite, bref on fait remonter le réel, qui est souvent décalé par rapport à la façon dont le management voudrait que ça marche. Il faut reconstruire les moments de convivialité, de rencontres informelles

Il n'y a plus de lieux de convivialité informels où nous pouvions transmettre beaucoup de ces éléments qui permettait de renouveler des accords normatifs, constitutifs des règles de travail et de la coopération au sein de la FR. Activité obligatoire et convivialité marchent de pair. C'est très important car c'est dans ces moments que se construit le plaisir de s'accomplir, de se retrouver sur des enjeux communs, bref de mieux vivre au travail. C'est un processus pacificateur des relations dans l'entreprise. Renouez avec les moments de formation collectifs, de rencontres avec les professionnels, entre les professionnels. Cessez de nous ignorer.

Isolement, locaux vétustes, non reconnaissance et manque de confiance, objectifs imposés et irréalisables par manque de connaissance du terrain de notre employeur. Mise en difficulté des salariés qui doivent s'en sortir seul face à un conseil d'administration, des élus locaux !

Où êtes-vous employeur ? Quelles sont nos valeurs ? Quel est votre management ? Comment peut-on renouer un dialogue social alors que nos Délégués du Personnel ne peuvent vous parler directement ? Il suffit de ne pas avoir d'interlocuteur et de ne parler qu'aux conseillers techniques délégués par vous ! Vous n'avez aucune lisibilité. Comment voulez vous que nous vous fassions confiance et vous comprenions.

Existe-t-il une réelle envie de discuter de nos préoccupations : conditions de travail, travail de réseau, solutions communes et argumentées envers les municipalités, déroulement de carrière...

Allez, avançons ensemble !

Déléguée syndicale : Valérie BONNET  
Secrétaire : Philippe DUSO  
Trésorier : Boris VIVEN  
Email : cgt.frmjc@free.fr

## Recrutement et Promotion

3 recrutements viennent de s'effectuer et aucun candidat en interne n'a été choisi !!! Pourquoi ?

Les raisons évoquées ne sont jamais les compétences des collègues, bien au contraire, mais le fait que les candidats en externe passent les entretiens en même temps que les candidats en interne pose problème.

Trois commissions paritaires viennent de se tenir ou nous avons, avec les DP, exposés les faits et fait référence à l'avenant 118 de la Convention collective. Visiblement compréhensif à nos arguments, l'employeur nous assurait privilégier les candidats internes. C'est un mensonge puisque la procédure continue en convoquant en même temps tous les candidats.

Nous ne sommes pas contre la diffusion des candidatures en externe mais si et seulement si, aucun candidat en interne ne fait l'affaire (argument à l'appui). Sinon que pouvons-nous attendre de la promotion à l'intérieur du réseau, des possibilités de changements de statuts... bref notre déroulement de carrière.

Et, à nouveau, quelle est la légitimité de notre employeur qui est sensé présenter les professionnels de son réseau qu'il connaît et pour lesquels les compétences ne sont plus à prouver !

Nous proposerons dès la prochaine CP un accord d'entreprise visant à clarifier la procédure au sein de notre réseau stipulant : la prise en compte des candidatures internes en priorité avec rencontre exclusive avec le jury, ouverture aux candidats externes si aucun candidat interne n'a été retenu avec mise en place d'un deuxième jury, envoi d'un courrier expliquant les raisons du refus de la candidature.

## GREVE DU 29 Janvier 2009

**Nous vous invitons à venir nombreux à la manifestation. Informez vos salariés et vos bénévoles ...**

**Nous vous proposons de se retrouver vers 13h15 devant le Decathlon, 2 Boulevard d'Arcole (M° Jeanne D'arc). Le cortège partira de Compans Caffarelli vers 14h00.**

**La mobilisation doit être massive et nous, les animateurs et personnels des MJC, devons être présents car les revendications nous concernent :**

**pour la défense des Services publics de l'Education, de la Recherche et de la Culture, pour le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, la revalorisation des salaires, pensions et retraites, pour l'emploi, pour la préservation et l'amélioration des garanties collectives**

## N.A.O (Négociation Annuelle Obligatoire)

Les diverses organisations syndicales doivent être convoquées par l'employeur pour entamer la NAO.

Celle-ci consiste à faire des propositions sur les thèmes concernés, entendre les contre proposition et éventuellement aboutir sur un accord d'entreprise. **L'intérêt est aussi de pouvoir engager des dispositions qui peuvent aller au-delà de la convention collective.** Notre toute nouvelle section va étrener ce moment important. Nous engagerons le débat sur plusieurs points : examen du compte épargne temps, révision des salaires avec priorité pour les postes animateur coordinateur, la durée du travail et le mode de récupération, la parité homme/femme

Nous sollicitons tous les salariés à communiquer leurs remarques pour que ces revendications soient représentatives de nous tous.

## Formation syndicale les 9 et 10 Février à Cahors

**C'est l'occasion de rencontrer d'autres professionnels issus d'autres MJC (FF et FR) et d'échanger sur l'intérêt d'une section syndicale au sein de notre réseau.**